I N F E P

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation
Et de l'Enseignement Professionnels

Institut de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/Spécialité :

REHABILITATION DE L'HABITAT

Niveau IV

INFEP/0187/18/21/A

Décembre 2019

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation
Etdel'EnseignementProfessionnels

Institut National de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/Spécialité :

REHABILITATION DE L'HABITAT

Niveau VI

Décembre 2019

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Ce Programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission professionnelle chargée du métier : **REHABILITATION DE L'HABITAT BT.**
Cette commission est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (INFEP et IFEP), de formateurs et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier.

Composition de la commission professionnelle :

Nom et Prénom	Fonction et Profil	Institution
AZIZI Abdelkrim	PSEP CIP	IFEP Sétif
BAIBEN Mohamed	PSEP II	IFEP Sétif
LAFI Mohamed	PSEP II	IFEP Sétif
Meddas Djamel	Ingénieur génie civil	Entreprise B.E.T
Benbaouche A/malek	Architecte	Entreprise B.E.T

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

SOMMAIRE

		Page
	Introduction	05
1.	**Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage**	06
2.	**Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage**	07
2.1.	Destination	07
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	07
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	09
2.4.	Documents pédagogiques utilisés	09
3.	**Profil du métier (spécialité)**	10
3.1.	Identification du métier (spécialité)	10
3.2	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	10
3.3.	Capacités professionnelles	10
3.4.	Exigences et conditions de travail du métier (spécialité)	10
3.5.	Responsabilité du travailleur	10
3.6.	Evolution dans la carrière	10
4.	**Curriculum du métier (spécialité)**	11
4.1.	Objectifs généraux du curriculum	11
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	12
4.3.	Synthèse du curriculum	14
4.4.	Découpage horaire par semestre et par module de formation	15
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	16
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice	54
5.	**Mise en œuvre du programme : 0rganisation pédagogique et évaluation des compétences**	67
5.1.	Organisation pédagogique de la formation	67
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation	67
5.2.1	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	67
5.2.2	Organisation et déroulement de la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)	68
5.2.3	Formation de base au niveau de l'EFP	69
5.2.4	Formation complémentaire	69
5.3	Formation au sein de l'entreprise formatrice	69
5.4	Suivi et évaluation des compétences	70
5.4.1	Organisation du suivi de l'apprenti	70
5.4.2	Evaluation périodique et les instruments pédagogiques	71
5.4.3	Examen de fin d'apprentissage	71

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Introduction

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte» de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux - programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel.
La démarche engagée s'est fixée de réaliser :

- Le diagnostic et l'analyse du contexte de la formation par apprentissage dans le domaine de l'ingénierie pédagogique ;
- La conception et l'élaboration d'une méthodologie d'élaboration / adaptation de programmes de formation destinés à l'apprentissage ;
- La formation d'un groupe des démultiplicateurs de cette méthodologie parmi les membres des sept Centres d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) et du Centre d'Animation de l'Apprentissage au Niveau National (CAAN) ainsi que les concepteurs des programmes du réseau d'ingénierie pédagogique (l'Institut National de la Formation et de l'enseignement Professionnel - INFEP - et les six Instituts de Formation Professionnelle - IFEP) ;

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

- La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFEP et de l'INFEP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier ;
- Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFEP);
- Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2007), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises ;
- Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFEP pour sa validation.
- Le programme est adapté /élaboré selon le guide méthodologique sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les Experts de l'Assistance technique allemande, les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et les Experts de l'Assistance technique allemande et soumis à l'INFP pour sa validation.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

1. Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux dela formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- l'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques ;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis ;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous-jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quand elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations et les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2. Présentation du programme de formation par apprentissage

2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 :« ***Profil du métier (spécialité)***» présente l'identification du métier (spécialité), le domaine d'activité/la description du métier (spécialité), les capacités professionnelles, les exigences et les conditions de travail du métier/spécialité ainsi que les responsabilités du travailleur et les possibilités d'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 ***« Curriculum du métier (spécialité)»*** présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous- compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « ***Formation de base*** » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une meilleure intégration au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum des compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains, sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

Le curriculum prévoit une formation complémentaire (à adapter selon le métier). Elle comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial ;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

La ***synthèse du Curriculum***, présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour six mois de formation est estimé à920 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

- 46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés) ;
- 40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice;
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice;
- Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus "***Mise en œuvre du programme- Organisationpédagogique etévaluation des compétences***" et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

2.4. Documents pédagogiques utilisés

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le présent programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage;
- Le plan de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise ;
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche);
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche)

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

3. Profil du métier (spécialité)

3.1. Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	**Réhabilitation de l'habitat**
Code spécialité	**BTP 1803**
Branche professionnelle	**Bâtiment Travaux Publics (BTP)**
Durée de la formation	**24 mois**
Niveau d'accès	**2éme année secondaire**
Niveau de qualification	**4**
Diplôme sanctionnant la formation	**Brevet de technicien**

3.2. Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

Le Technicien en réhabilitation est chargé sous la tutelle du concepteur, dans le domaine qui lui revient, de maintenir en état, d'améliorer le confort et d'augmenter la durée de vie de l'habitat existant De ce fait il est appelé à relever les dégradations des ouvrages vétustes ; d'établir les plans d'exécution de réhabilitation et d'assurer le contrôle et le suivi des travaux

3.3. Capacités professionnelles

Il est capable de :

- Etablir un état des lieux des ouvrages anciens et nouveaux ; de répertorier les différents matériaux et les techniques de réalisations utilisées dans le system structurel.
- Assurer un pré- diagnostique relevant les différents types de désordres (Fissures, humidité, altération etc…)
- Etablir les documents techniques constituants un dossier de travaux.
- Assurer le suivi et le contrôle des travaux

3.4. Exigences et conditions de travail du métier

- Physique (Taille, robuste…) : Normale
- Lieu de travail : Bureau d'étude ou sur site des travaux
- Eclairage : éclairage artificiel et naturel, ambiance protégée, climatisé et aéré.
- Température : Ambiante
- Bruit et vibration : milieu poussiéreux
- Risques professionnels : Maladies professionnelles liées à la position de travail au bureau ; accidents liées aux chantiers
- Contre-indication : Ne pas présenter des handicapes moteurs et sensoriels.

3.5. Responsabilité du travailleur

- Sur tous les équipements utilisés dans l'exercice de ses activités
- Les matières d'œuvre consommées

3.6. Evolution dans la carrière

- Cadre réglementaire.
- BTS technicien supérieur en réhabilitation

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.
Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.
La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont lies entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologie obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

4.1. Objectifs généraux du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- **Développer les compétences de baseliées au métier**permettantune intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation au début de sa formation ;
- **Développer les compétences spécifiques du métier**permettant une maîtrise de la technicité nécessaire àl'exécution correcte des activités et des tâches professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise formatrice ;
- **Développer les compétences complémentaires** favorisant une insertion de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant que partie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement ***descompétences clés*** visant ***les qualités comportementales*** ainsi que ***les compétences environnementales*** lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.

Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

- Qualité technique et esthétique, dans le respect des normes et des principes liés à un caractère constructif ; en particulier, il travaille avec des composants dans leur état de surface définitif ;
- Utilisation rationnelle d'équipements et/ou de techniques de mise en œuvre de types variés (traditionnelles ouinnovantes) ;
- Intervention dans le cadre du respect des instructions liées aux temps de travail et aux coûts ;
- Respect des consignes de sécurité et de l'environnement ;
- Participation à la valorisation de l'image de l'entreprise vis à vis des tiers.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.2. Champs d'activité et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités du métier **réhabilitation de l'habitat** sont définis comme suit :

Champ d'activité 01	**Formation de base**
Champ d'activité 02	**Identification du bâtiment dans son environnement**
Champ d'activité 03	**Etablissement de l'état des lieux**
Champ d'activité 04	**Etablissement du Pré-Diagnostic et le dossier d'exécution de réhabilitation**
Champ d'activité 05	**Contrôle et suivi de l'exécution des travaux**
Champ d'activité 06	**Formation complémentaire**

Les compétences professionnelles par champs d'activité se présentent comme suit :

Champ d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation
- Appliquer les notions de base des formules de calcul arithmétique
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu de professionnel et de protection de l'environnement
- Appliqué les notions de bases de dessin techniques
- Appréhender la technologie du bâtiment
- Appliquer les textes relatifs au cadre juridique de la construction
- Initier à l'utilisation de l'outil informatique
- Utiliser un logiciel de dessin assisté par ordinateur (DAO)
-

Champ d'activité 02 Identification du bâtiment dans son environnement

- Identifier le site et l'orientation du bâtiment
- Recueillir les informations préexistantes du bâtiment
- Classer l'architecture du bâtiment dans son environnement
-

Champ d'activité 03 Etablissement de l'état des lieux

- Réaliser les relevés du bâtiment existant
- Identifier le système de construction de bâtiment
- Identifier les matériaux utilisés et les techniques de construction

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Champ d'activité04 : Etablissement du Pré-Diagnostic et le dossier d'exécution de réhabilitation

- Identifier et relever les désordres dans le bâtiment
- Identifier les techniques de réhabilitation de l'habitat
- Etablir les pièces graphiques et écrites de réhabilitation du bâtiment

Champ d'activité05 : Contrôle et suivi de l'exécution des travaux

- Contrôler les matériaux et l'exécution des ouvrages
- Etablir les documents de suivi

Champ d'activité 06 : Formation complémentaire

- Communiquer oralement et par écrit
- Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice

Nombre de modules :	22
Durée de la formation :	24 mois
Volume horaire total :	**3680** Heures

N° du module	Titre du module	Durée et lieux de formation			
		E.F.P		Entreprise	Total
		Théorie	Pratique		
01	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	12	6	0	18
02	Appliquer les notions de base des formules de calcul arithmétique	10	30	0	40
03	Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu de professionnel et de protection de l'environnement	12	14	0	26
04	Appliqué les notions de bases de dessin techniques	20	50	0	70
05	Appréhender la technologie du bâtiment	30	20	0	50
06	Appliquer les textes relatifs au cadre juridique de la construction	10	10	0	20
07	Initier à l'utilisation de l'outil informatique	17	30	0	47
08	Utiliser un logiciel de dessin assisté par ordinateur - 2D- (DAO)	10	50	0	60
09	Identifier le site et l'orientation du bâtiment	10	5	150	165
10	Recueillir les informations préexistantes du bâtiment	15	5	200	220
11	Classer l'architecture du bâtiment dans son environnement	20	10	174	204
12	Réaliser les relevés du bâtiment existant	30	10	317	357
13	Identifier le système de construction de bâtiment	30	10	331	371
14	Identifier les matériaux utilisés et les techniques de construction	40	10	350	400
15	Identifier et relever les désordres dans le bâtiment	50	12	414	476
16	Identifier les techniques de réhabilitation de l'habitat	40	10	379	429
17	Etablir les pièces graphiques de réhabilitation du bâtiment	15	40	120	175
18	Contrôler les matériaux et l'exécution des ouvrages	20	10	250	280
19	Etablir les documents de suivi	20	10	179	210
20	Communiquer oralement et par écrit	6	4	0	10
21	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial	22	10	0	32
22	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle	12	8	0	20
Total en Heures de Formation		**816 H**		**2864 H**	**3680 H**

Total EFP	**816 H**
Total entreprise	**2864 H**
Total	**3680 H**

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.4. Découpage horaire par semestre, module de formation et par lieu de formation

Total				1er semestre			2ème semestre			3ème semestre			4ème semestre		
Module	**Total module**	**EFP**	**Entreprise**	**EFP**	**Entreprise**	**Total**	**EFP**	**Entreprise**	**Total**	**EFP**	**Entreprise**	**Total**	**EFP**	**Entreprise**	**Total**
Module 1	18	18	0	18	0	18									
Module 2	40	40	0	40	0	40									
Module 3	26	26	0	26	0	26									
Module 4	70	70	0	70	0	70									
Module 5	50	50	0	50	0	50									
Module 6	20	20	0	20	0	20									
Module 7	47	47	0	47	0	47									
Module 8	60	60	0	60	0	60									
Module 9	165	15	150	15	150	165									
Module 10	220	20	200	20	200	220									
Module 11	204	30	174	30	174	204									
Module 12	357	40	317				40	317	357						
Module 13	371	40	331				40	331	371						
Module 14	400	50	350				10	182	192	40	168	208			
Module 15	476	62	414							62	414	476			
Module 16	429	50	379							12	124	136	38	255	293
Module 17	175	55	120							5	95	100	50	25	75
Module 18	280	30	250										30	250	280
Module 19	210	31	179										31	179	210
Module 20	10	10	0										10	0	10
Module 21	32	32	0										32	0	32
Module 22	20	20	0										20	0	20
Grand Total	**3680**	**816**	**2864**	**396**	**524**	**920**	**90**	**830**	**920**	**119**	**801**	**920**	**211**	**709**	**920**

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.5. Curriculum

de l'Etablissement de formation

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 1	FORMATION DE BASE

MODULE : 1	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Durée de la formation	Théorie 12 h	Pratique 06 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
1.1	**Identifierlemétieret sesdébouchés**	• Avoirunentretienavecun Conseillerà l'orientationet/ou unformateurdelaspécialité • Connaîtrel'organisationet lefonctionnement l'établissementdeformation • Visiterun atelierde la spécialitéou un chantier • Connaîtrelestâchesessentielles du métier, les conditionsdetravailetl'environnement • Avoirunaperçusurlespossibilitésd'insertion professionnelle	▪ Informationsgénéralessur lemétier et sonhistoire ▪ Présentationduprofil professionneldumétier. ▪ Informationssurl'établissementde formationet présentationdeson organisation ▪ Présentationdelafilièredu métier etdelabrancheprofessionnelle ▪ Présentationlesvoiespotentielles pourunfuturemploi	
1.2	**Connaître le parcours de formation**	• Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation • Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée • Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation	▪ Informations générales sur le déroulement de la formation ▪ Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles ▪ Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage	
1.3	**S'informer sur le métier et son environnement professionnel**	• Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs • Présenter les voies potentielles pour un futur emploi	▪ Informations sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives ▪ Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 2	Appliquer les notions de base des formules de calcul arithmétique

Durée de la formation	Théorie 10h	Pratique 30 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
2.1	**Appliquer les techniques d'expression orale et écrite**	• Prendre note d'une commande • Elaborer une commande • Participer à une séance de travail • S'exprimer dans un langage technique et professionnel	▪ Rappel des notions de base de la lecture et de l'écriture de la langue d'enseignement : ▪ grammaire, ▪ conjugaison, ponctuation ▪ Les différents modèles de documents utilisés dans le métier (spécialité), leurs objectifs ▪ Techniques d'expression et de communication professionnelle, liées au métier (spécialité)	▪ Langue française (si l'enseignement et l'accompagnement sont en français)
2.2	**Utiliserlesnotions fondamentales d'arithmétique.**	• Appliquer les formules de base de l'arithmétique • Appliquer les notions de propriétés communes des nombres entiers • Calculer les quantités, les rapports, proportions et les pourcentages		▪ Lesrapports. ▪ Pourcentage
2.3	**Appliquer les notions fondamentales de géométrie plane**	• Tracer les différentes formes de base de lagéométrie • Calculer des périmètres, lessurfaces et les volumes		▪ La droite, les figures géométriques ▪ Calcul de périmètres, de surfaces et de volumes
2.4	**Utiliser les unités de mesures**	• Identifier les unités de mesures • Convertir des unités de mesure	▪ Les instruments de mesures liés au métier	▪Les unités de mesure ▪Conversion d'unités de mesure

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 3	Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu de professionnel et de protection de l'environnement

Durée de la formation	Théorie 12 h	Pratique 14 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
3.1	**Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel**	• Définir les règles générales d'hygiène et de sécurité au travail • Identifier les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier • Déterminer et mettre en œuvre les moyens et les mesures d'hygiène et de sécurité au travail • Définir et appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire	▪ Notions élémentaires d'hygiène et de sécurité au travail ▪ Définition les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier ▪ Recommandations relatives à l'hygiène et la sécurité en milieu professionnel ▪ Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité	
03.2	**Identifier les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés au métier et les moyens de leur prévention**	• Déterminer les risques généraux d'accidents et maladies professionnelles lies au métier et leurs causes principales • Identifierles risques et maladies professionnelles liés à l'exécution des activités professionnelles et à l'utilisation : - des outils et des machines, - des matières premières et des produits nocifs - du courant électrique et des gaz • Définir les moyens de protection individuelle (tenue de travail, casque, gants, lunettes/masque et chaussures de sécurité	▪ Présentation des principales causes et circonstances d'accidents et les moyens de leur prévention ▪ Règles générales pour la protection des biens et des personnes ▪ Les principaux moyens d'intervention et leur utilisation ▪ Actions à accomplir ou comportements à adopter en présence d'accident ou d'incendie ▪ Plan et procédures d'évacuation	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
3.3	**Définir et appliquer les mesures et les moyens de protection individuelle et collective**	• Définir les moyens et les mesures protection collective (organisation de travail, rangement, aération, ventilation, plan d'évacuation et issues de secours) • Connaître et appliquer les mesures de lutte contre l'incendie (emplacement et utilisation des extincteurs, plan d'évacuation et issues de secours) • Utiliser les moyens de protection individuelle et respecter le règlement intérieur • Appliquer les mesures protection collective	▪ Présentation des principales causes et circonstances de maladies professionnelles et les moyens de leur prévention	
3.4	**Déterminer la conduite à tenir en cas d'accident et effectuer les premiers soins**	• Lancer une alerte en cas d'accident • Identifier les règles élémentaires de premiers secours et d'assistance aux accidentés • Prendre toutes les précautions nécessaires avant d'intervenir • Porter les premiers secours et soins préventifs et avertir le Responsable hiérarchique et / ou le Responsable de la sécurité	▪ Programme de formation de sauveteur secouriste de travail (SST) ▪ Notions de premiers secours et assistance aux accidentés en cas de : - Brûlures - Blessures - Hémorragies - Chocs électriques - Intoxications (inhalation)	
3.5	**Déterminer les risques du métier sur l'environnement et prendre les mesures pour sa protection**	• Identifier les effets nocifs portant atteinte à l'environnement (Aspects généraux) • Déterminer les éléments à risques sur l'environnement provenant des activités du métier • Identifier les mesures de prévention des effets et des risques sur l'environnement • Appliquer les mesures de lutte contre les effets et les risques sur l'environnement et les différentes pollutions • Utiliser les différents moyens et techniques de lutte contre la pollution	▪ Généralités sur l'environnement : Les composants environnementaux (homme, eau, air, sol, faune, flore) ▪ Définition générale de la pollution et des risques majeurs sur l'environnement ▪ Programme national pour la protection de l'environnement ▪ Principes et règles d'évacuation et d'élimination des déchets	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 4	Appliqué les notions de bases de dessin techniques	
Durée de la formation :	Théorie 20 h	Pratique 50 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
4.1	**Identifier les conventions, les Représentations, les symboles**	• Identifier les conventions de représentation des vues, des coupes. • Identifier les documents Complémentaires : Schémas, épures, tracés professionnels, calepinage. • Identifier les documents techniques : catalogues et fiches.	▪ Conventions de représentation des vues, des coupes. ▪ Documents Complémentaires : Schémas, épures, tracés professionnels, calepinage. ▪ Documents techniques : catalogues et fiches.	▪ La droite, les figures géométriques ▪ Calcul de périmètres, de surfaces et de volumes ▪ Les unités de mesure ▪ Conversion d'unités de mesure
4.2	**Identifier et utiliser les codes et le langage des différents dessins**	• Identifier le matériel de dessin • Identifier les conventions de représentation • Identifier les vues usuelles • Identifier les coupes et sections • Identifier les cotations	▪ Généralités sur le dessin ▪ Le matériel de dessin ▪ Les conventions de représentation - Les formats et les pliages - Les cartouches - Les échelles - Les traits ▪ Les vues usuelles ▪ Les coupes et sections ▪ Les cotations	▪ La droite, les figures géométriques ▪ Calcul de périmètres, de surfaces et de volumes ▪ Les unités de mesure ▪ Conversion d'unités de mesure
4.3	**Identifier les différents types de perspectives**	• Identifier la perspective cavalière ; • Identifier la perspective axonométrique ; • Identifier la perspective conique.	▪ Les différents types de. Perspectives ❖ La perspective cavalière ; ❖ La perspective axonométrique ; ❖ La perspective conique.	▪ La droite, les figures géométriques ▪ Calcul de périmètres, de surfaces et de volumes ▪ Les unités de mesure ▪ Conversion d'unités de mesure

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 5	Appréhender la Technologie du bâtiment	
Durée de la formation 60 H	Théorie 30 h	Pratique 20h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
5.1	**Identifier les matériaux de construction**	• Identifier les granulats • Identifier les ciments et les chaux • Identifier les mortiers • Identifier le béton • Identifier le béton armé et le béton précontraint • Identifier les produits rouges • Identifier les produits noirs • Identifier la pierre • Identifier le bois	Les matériaux de construction ▪ Les granulats ▪ Les ciments et les chaux ▪ Les mortiers ▪ Le béton ▪ Le béton armé et le béton précontraint ▪ Les produits rouges ▪ Les produits noirs ▪ La pierre ▪ Le bois	
5.2	**Identifier les différents corps d'états : gros œuvre**	• Identifier les sols • Identifier les travaux préalables et implantation des ouvrages • Identifier les fouilles et terrassements	▪ Reconnaissance des sols - Nécessité - Buts - Moyens et méthodes ▪ Travaux préalables et implantation des ouvrages ▪ Fouilles, terrassements - Le décapage - Le terrassement en grand masse - Les différents types de fouilles - Le blindage des fouilles - Terrassements sur terrain accidenté - Terrassements en présence d'eau	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
		• Identifier les fondations • Identifier les murs • Identifier les planchers et dalles • Identifier l'ossature du bâtiment • Identifier les couvertures • Identifier les toitures terrasse • Identifier les conduits de fumée • Identifier les escaliers • Identifier les cloisons et plafonds	▪ Les fondations ▪ Les murs ▪ Les planchers et dalles - Généralités - Différents types de planchers - Liaisons plancher – murs porteurs ▪ L'ossature du bâtiment - Charpentes traditionnelles - Charpentes modernes ▪ Les couvertures - Les combles - Différents types de combles et de couvertures ▪ Les toitures terrasses ▪ Conduits de fumée – ventilation ▪ Escaliers : ❖ Définition, terminologie ❖ Forme et structure des escaliers ▪ Cloisons – plafonds	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
5.3	**Identifier les différents corps d'états : second œuvre**	• Identifier les enduits. • Identifier l'étanchéité. • Identifier la menuiserie. • Identifier les installations en plomberie sanitaire, chauffage et gaz. • Identifier les installations électriques. • Identifier les peintures et vitrerie	▪ Les enduits ▪ Les chapes (rapportée, incorporée) ▪ Les produits de cure. ▪ Les produits de ragréage. ▪ Technologie des composants d'étanchéité et d'isolation : - matériaux d'étanchéité - le pare vapeur - matériaux d'isolation thermique ▪ la menuiserie - matériaux - Les produits de fixation et d'assemblage - Les produits de jointoiement / calfeutrement - Les produits de traitement, de préservation et de finition - Quincaillerie ▪ Structure d'un réseau de plomberie sanitaire : - Alimentation en eau froide et eau chaude sanitaire - Evacuation des eaux usées et eaux pluviales - Alimentation en gaz - Incendie ▪ Les équipements sanitaires : - Les appareils de production d'eau chaude sanitaire - Les appareils de robinetterie - Les différents types de tuyauterie - Les normes de réalisation des installations sanitaires.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	**Mathématique, Physique, Chimie professionnelle**
		• Identifier les installations en plomberie sanitaire, chauffage et gaz. • Identifier les installations électriques. • Identifier les peintures et vitrerie	▪ Structure d'un réseau de chauffage central : - Production de la chaleur - Distribution de la chaleur - Emission de la chaleur ▪ Les équipements de chauffage central ▪ Les installations électriques - Les installations encastrées. - Les installations apparentes - Les normes en vigueur - La mise à la terre - Types d'alimentation ▪ Les ingrédients d'une peinture: - Les pigments - Les liants - Les liquides - Les additifs ▪ Les types fondamentaux de peintures: - Peintures à base d'eau. - Peintures à base de solvants ▪ Les colles et adhésifs ▪ les surfaces vitrées - Dimensions, formes et positions - Les différents types de verre utilisés pour l'encadrement	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 6	Appliquer les textes relatifs au cadre juridique de la construction

Durée de la formation 30H	Théorie 10 h	Pratique 10 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
6.1	**Identifier le type d'intervention**	• Identifier les enjeux de la réhabilitation • Identifier les éléments de conception dans la réhabilitation	▪ Les enjeux de la réhabilitation de l'habitat : - L'approche du cadre bâti - Modalités d'intervention - Contexte actuel de la réhabilitation de l'habitat ▪ Limites de la réhabilitation de l'habitat par rapport : - Maintenance, - entretien - Restauration - Restructuration urbaine - rénovation urbaine - etc. ▪ Eléments de conception : - Logements anciens et actuels ; - Equipements ; - Façades	
6.2	**Identifier le cadre juridique de la construction**	• Identifier Le cadre juridique de la construction • Identifier les différents permis et certificats	▪ Le cadre juridique de la construction - Le terrain ▪ Les permis et certificats - Le permis de construire - Le permis de démolir - Le certificat de conformité - Le permis de lotir - Certificat d'urbanisme	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
6.3	**Définir la législation du travail**	• Définir la législation du travail • Définir les relations individuelles de travail • Définir les relations collectives de travail	▪ La législation du travail ▪ Les relations individuelles de travail - Le contrat de travail - La rupture du contrat de travail - Les conditions de travail ▪ Les relations collectives de travail - La représentation des salaries - La négociation collective les conflits collectifs	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 7	Initier à l'utilisation de l'outil informatique

Durée de la formation :	Théorie 17h	Pratique 30 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
7.1	**Identifier les éléments composant un poste de travail informatique et assurer leur connexion**	• Déterminer la composition d'un poste de travail informatique • Définir la fonction de chaque périphérique du poste de travail informatique • Déterminer l'interaction des différents périphériques. • Installer et connecter les unités d'entrée et de sortie. • Assurer la protection et la sécurité de l'installation	▪ Notion de base de l'informatique et principales définitions ▪ Présentation des éléments composant le poste de travail informatique et supports de stockages. ▪ Liaisons et mis en service du poste.	
7.2	**Exploiter le système (software)**	• Déterminer les éléments de l'interface Windows • Utiliser correctement les principales fonctions du système d'exploitation Windows • Exploiter le système Windows	▪ Présentation des différents systèmes d'exploitation. ▪ Présenter l'environnement Windows ▪ Bureau et fenêtre : Poste de travail, Corbeille, menu démarré ▪ Les fichiers et les dossiers créer, Nommer, Rechercher, Copier, Déplacer et supprimer	
7.3	**Utiliser les applications Microsoft offices**	• Utiliser traitement texte Word • Utiliser le tableur Excel • Utiliser le diaporama (Powerpoint) • Exploiter et utiliser le MS Project • Utiliser l'application Outlook	▪ Les applications offices. ▪ Courrier électronique	
7.5	**Exploiter le réseau local, intranet et internet**	• Identifier les moteurs de recherche • Consulter les sites liés au métier (spécialité)	▪ Définition d'un réseau informatique ▪ Définition d'un moteur de recherche ▪ Définition d'un site web	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 8	Utiliser un logiciel de dessin assisté par ordinateur – 2D- (DAO)

Durée de la formation :	Théorie 10 h	Pratique 50 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
8.1	**Présenter l'interface du logiciel**	• Présenter l'ensemble des éléments de l'interface • Déterminer le rôle de chaque élément	▪ Définition des barres d'outils de l'interface du logiciel : ▪ Barre des menus ▪ Barre d'outils standard ▪ Les rubans ▪ Fenêtre de renseignements	
8.2	**Appliquer les principales commandes du logiciel (commandes de dessin, modifications annotations, blocs …etc.)**	• Définir les principales commandes du logiciel. • Appliquer les commandes.	▪ Définitions des commandes : - Commande de dessins - Commande de modifications - Annotations. - Blocs ▪ Application des opérations à mener pour chaque commande	
8.3	**Appliquer les calques**	• Créer des calques. • Paramétrer les calques. • Gérer les calques.	▪ Création des calques ▪ Couleurs styles de traits…etc. ▪ Geler un calque, verrouiller etc.	
8.7	**Gérer l'impression**	• Gérer l'environnement du dessin. • Déterminer l'échelle d'impression. • Lancer l'impression.	▪ Paramètre de l'espace papier. ▪ Paramètre de la fenêtre d'impression.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 2	IDENTIFICATION DU BATIMENT DANS SON ENVIRONNEMENT

MODULE :9	Identifier le site et l'orientation du bâtiment

Durée de la formation	Théorie 10h	Pratique 05 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
9.1	**Déterminer l'orientation du bâtiment**	• Lire et interpréter le plan masse et le plan de situation • Situer le bâtiment par rapport à ses quatre points cardinaux • Situer le bâtiment par rapport aux vents • Situer le bâtiment par rapport à son équinoxe et solstices	▪ Environnement climatique du bâtiment - Orientation du bâtiment - L'étude de l'ensoleillement Equinoxe et solstices) - Effet du vent	▪
9.2	**Déterminer la nature du sol et la morphologie du terrain**	• Lire et interpréter le plan masse • Identifier les formes du terrain • Lire et interpréter les plans topographiques • Identifier les types de sol • Identifier l'action de l'eau dans le sol	▪ Nivellement et courbes de niveaux ▪ Géologie - Les différents types de sol - Structure du sol - Caractéristiques physiques et - Mécanique du sol - L'action de l'eau dans le sol ▪ Morphologie du terrain	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 10	Recueillir les informations préexistantes du bâtiment

Durée de la formation :	Théorie 15 h	Pratique 05 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
10.1	**Identifier les intervenants de l'acte à bâtir**	• Identifier les acteurs de l'acte bâtir : • Identifier les organismes de gestion immobilière : • Identifier les organes de la copropriété :	▪ Les acteurs de l'acte bâtir - Le maitre d'ouvrage - Le maitre d'œuvre - L'entreprise - Service de contrôle technique - Laboratoire d'analyse - Expert foncier et cadastre - Sonelgaz, Algérienne des Eaux (hydraulique) - Protection civile - Service techniques communaux régionaux et nationaux ▪ Les organismes de gestion immobilière : - Organisme de patrimoine immobilier - Organisme du parc immobilier ▪ Les organes de la copropriété : - Les copropriétaires - Les locataires - L'administration de copropriété ou d'immeuble - Service l'e De l'environnement	▪

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
10.2	**Exploiter les documents techniques**	• Identifier le carnet d'identité du bâtiment • Identifier le carnet d'entretien du bâtiment • Identifier le carnet de santé	▪ Le carnet d'identité du bâtiment - Identification de Bâtiment ○ Type de bâtiment ○ Plan de situation et Plan de masse - Situation Générale ○ Information juridique ○ Occupation ○ Surface et plan ○ Données Bâtiment (mode constructif) - Description technique du bâtiment ○ Historique des travaux ○ Description synthétique des ouvrages ○ Etat énergétique ○ Etat réglementaire ▪ le carnet d'entretien du bâtiment : - Identification et localisation de l'immeuble - Identification des constituants - Programme des travaux - Diagnostic des constituants ▪ le carnet de santé - Bâtiment et son environnement ○ Identité du bâtiment ○ Enjeux à l'environnement ○ Risque d'inondation ○ Risque sismique ○ Et etc……. - Matériaux ○ Structure ○ Parois ○ Isolation ○ Amiante ○ Et etc……. - Equipement - Ventilation - Eau chaude - Etc……	

WWW.DZPEN.COM

MODULE: 11	Classer l'architecture du bâtiment dans son environnement

Durée de la formation	Théorie 20h	Pratique 10h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques et Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
11.1	**Classer l'architecture du bâtiment**	• Identifier L'architecture algérienne • Identifier les plans du bâtiment dans sa typologie • Identifier le traitement des façades dans sa typologie	▪ L'architecture algérienne - Architecture ottomane-musulmane - Architecture coloniale - Architecture contemporaine-locale ▪ Typologie de l'habitat rural et urbain par rapport : - L'ilot - Parcelle - Mitoyenneté - Aménagement intérieur ▪ Les façades - Définition - Les différents types - Les outils de conception - Composition	
11.2	**Classer le bâtiment dans son environnement**	• Déterminer la localisation et desserte du bâtiment • Déterminer l'implantation et volume du bâtiment	▪ Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme ▪ Le plan d'occupation du sol ▪ Les règles générales d'aménagement et d'urbanisme - Localisation et desserte du bâtiment - Implantation et volume dubâtiment	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE3	ETABLISSEMENT DE L'ETAT DES LIEUX

MODULE : 12	Réaliser les relevés du bâtiment existant

Durée de la formation :	Théorie 30 h	Pratique 10 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
12.1	**Dessiner à main levé les différentes vues du bâtiment**	• Identifier les objectifs du dessin à main levée • Identifier les outils et techniques graphiques au croquis • Identifier les conventions du dessin à main levée • Dessiner à main levé les projections du bâtiment • Dessiner à main levé les perspectives du bâtiment	▪ Définition et objectifs du dessin à main levée ▪ Outils et techniques graphiques au croquis ▪ Conventions du dessin à main levée (emploi des trames, rendus des textures, tracés des ombres, évocation de l'environnement, représentation du terrain, traits, etc.) ▪ Les projections pour : - Plans - Façades, - Détails. ▪ Les perspectives : - Parallèles ; - Coniques.	
12.2	**Effectuer et vérifier la prise de mesures**	• Effectuer et vérifier les cotes extérieures • Effectuer et vérifier les cotes intérieures	▪ La cotation au croquis : - Côtes extérieures ; - Côtes générales et partielles ▪ Les côtes intérieures ▪ L'indication des niveaux	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
12.3	**Effectuer les prises de vue photographiques et cinématographiques**	• Identifier les appareils-photos et caméscope • Identifier les techniques de réglage et les différentes modes de prise de vue • Effectuer des prises de vue photographiques • Effectuer des prises de vue cinématographique	▪ Prise en main à l'aide de l'appareil-photo et du caméscope ▪ Les réglages de base ; ▪ Les différents modes de prise de vue (grand angle, focus fixe, zoom, téléobjectif, etc.) ; ▪ Le couple vitesse/diaphragme ; ▪ Utilisation du flash ;	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
12 .4	**Mettre en net le relevé du bâtiment**	• Identifier les plans d'architecture • Identifier les plans d'aménagement extérieur • Identifier les plans des réseaux intérieurs	▪ Les pièces graphiques : - Plan de situation ; - Plan de masse - Plans de niveaux - Plan de fondation - Plan de couverture avec pentes - Elévation des façades - Coupes transversales et longitudinales - Plans des aires de circulation et parking - Plans des aménagements extérieurs, murs de soutènement, circulation piétons, terrasses, jardins, clôtures. - Plans des regards et branchements. ▪ Les pièces annexes : - Plans des distributions d'eau (1/50); - Plans généraux des distributions électriques avec indications des sections principales des réseaux et des emplacements des appareils ; - Plans d'alimentation en gaz ; - Plans de détails des menuiseries intérieures et extérieures, des ferronneries.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 13	Identifier le système de construction de bâtiment

Durée de la formation	Théorie 30 h	Pratique 10 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
13.1	**Identifier les systèmes de construction en béton armé**	• Distinguer les systèmes constructifs • Identifier les éléments de chaque système	▪ systemPoteau - Poutres ▪ système voiles ▪ système mixte ▪ Système préfabriqué ▪ Les éléments des systèmes - Fondations - Poteaux et poutres - Voiles - Planchers - Escaliers ▪ Transmission des charges	▪
13.2	**Identifier le système mur porteur**	• Identifier le système mur-porteur • Identifier les éléments du système	▪ Définition du système mur-porteur ▪ Les éléments du système - Les types des murs porteurs - Les plancher du système - Les types de fondations ▪ Transmission des charges	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 14	Identifier les matériaux utilisés et les techniques de construction	
Durée de la formation :	Théorie 40h	Pratique 10 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
14.1	**Identifier les matériaux utilisés**	• Identifier les principales propriétés des matériaux de base • Identifier les principales propriétés des matériaux produits ou composites • Identifier les principales propriétés des matériauxde protection	▪ Les principales propriétés des matériaux de base - Pierres : ○ Granite ○ Grés ○ Pierre meulière ○ Marne ○ Marbre ○ Schiste - Terre crue ○ Pisé ○ Bauge ○ Torchis ○ Brique(Adobe) ○ Blocs moulés ○ Brique en terre stabilisé(BTS) ○ Brique en terre compressé (BTC) - Bois - Métal ▪ Les principales propriétés des matériaux produits ou composites - Liants : ○ Ciments ○ Chaux ○ Plâtre - Produits rouges : ○ Brique pleine ○ Brique creuse ○ Tuile - Mortiers - Bétons – Bétons armés ▪ Les principales propriétés des matériaux de protection - Enduits - Revêtements - Peintures	▪

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
14.2	**Identifier la technique de construction**	• Identifierles techniques de réalisation des ouvrages en béton armé • Identifier les techniques de réalisation des ouvrages en maçonnerie	**Techniques de réalisation de :** ▪ Fondations - Fondations superficielles - Fondations profondes - Sous-sols ▪ Ossatures des bâtiments Poteaux – piliers - Voile (murs en béton armé) - Poutres et chainage ▪ Planchers – dalles - Dalles en béton armé - Plancher avec poutrelles (en béton armé-bois-métallique) - Entrevous en béton armé-polystyrène-céramique - Chapes (rapportées ; incorporées) - Escaliers - Etc. ▪ Murs en pierres - Murs en moellons - Murs en pierre de taille - Murs en pierre sèches ▪ Murs en briques pleines ▪ Murs en brique creuses ▪ Murs en parpaings ▪ Murs en brique	▪

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 4	ETABLISSEMENT DU PRE-DIAGNOSTIC ET DU DOSSIER D'EXECUTION DE REHABILITATION

MODULE : 15	Identifier et relever les désordres dans le bâtiment

Durée de la formation :	Théorie 50 h	Pratique 12 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
15.1	**Identifier et relever les désordres dans le béton armé**	• Identifier les désordres et leurs causes dans le bâtiment • identifier les fiches du diagnostic • Identifier les désordres dans le béton armé • Etablir le descriptif des désordres	▪ Classification des désordres et leurs origines dans le bâtiment : - Dégradations mécaniques ○ Déformation / Mouvements ○ Surcharges ○ Chocs / frottements ○ Vibrations - Dégradations chimiques ○ Réactions Alcali Générales (R-A-G) ○ Efflorescences ○ Oxydation ○ Corrosion - Dégradations physiques ○ Humidité ○ Cycles du gel-Dégel ○ Erosion ○ Saleté (dépôt) ▪ les fiches du diagnostic ▪ Les désordres du béton armé - Carbonatation - Corrosion - Fissure - Lézarde - Retrait - Faïençage - Epaufrure - Lichen - Ressuage	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
15.2	**Identifier et relever les désordres dans la maçonnerie**	• Identifier les désordres dans la maçonnerie • Etablir le descriptif des désordres	▪ Rappel sur la Classification des désordres et leurs origines dans le bâtiment : ▪ Rappel sur les fiches du diagnostic ▪ Les désordres des maçonneries - Remontée capillaires - Fissures / Fracture - Condensation - Tassement - Flambement	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 16	Identifier les techniques de réhabilitation de l'habitat

Durée de la formation :	Théorie 40 h	Pratique 10 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
16.1	**Identifier les techniques de réhabilitation de béton armé**	• Identifier les techniques de réparation du béton (matériau) • Identifier les techniques de renforcement et réparation des structures en béton	▪ Réparation et renforcement du béton armé : - Reprise des bétons dégradés - Traitement des fissures : o Par calfeutrement o Pontage et protection localisée o Création d'un joint de dilation - Traitement des fissures par injection - Protection des bétons - Béton projeté (ragréage des surfaces bétons) - Réparation et renforcement des structures par armature passives additionnelles : o Remplacement ou ajout d'armatures passives internes au béton o Ajout par collage d'armatures passives à la surface du béton - Réparation et renforcement des structures par précontrainte additionnelle - Réparation et renforcement des fondations - Renforcement du sol de fondation : o Par le jet Grouting o Renforcement de fondations d'ouvrage par micro pieux	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
16.2	**Identifier les techniques de réhabilitation de maçonnerie**	• Identifier les techniques de lutte contre l'humidité. • Identifier les techniques de réparation et renforcement des maçonneries	▪ Réparation et renforcement des maçonneries : - Protection contre les eaux des ouvrages en maçonnerie : ○ Electro-osmose ○ Tubes ○ Sciage des murs ○ Injection sous pression ○ Feuille de plomb ○ Double cloison ○ Film hydrofuge de surface ○ Crépis ou enduit étanche - Re-jointement - Joints de dilatation et fractionnement - Reconstitution des parements en pierres et briques - Enduits de protections des parements et parois ▪ Revêtements de protection des parements en maçonneries	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 17	Etablir les pièces graphiques de réhabilitation du bâtiment

Durée de la formation :	Théorie 15 h	Pratique 40 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
17.1	• Etablir les plans d'exécution	• Identifier les plans de fondation • Identifier plans des niveaux • Identifier les plans de coupes • Identifier les plans de façades	▪ Les pièces graphiques du projet d'exécution : - Les plans d'exécution - Plans de fondation - Plans des niveaux - Coupes - Façades	
17.2	• Etablir les plans de détails	• Identifier les plans Semelles de détail des ouvrages en béton arme. • Identifier le détail des ouvrages en maçonnerie	- Les plans de détails des ouvrages - Semelles - Poteaux / voiles en béton armé - Poutres et chainages - Planchers et dalles - Murs en maçonnerie - Coupoles - Arcs/ linteaux - Etc.	
17.3	• Etablir les plans d'étaiement	• Identifier Etaiement vertical • Identifier Etaiement horizontal	- Etaiement des poutres et plancher - Etaiement des mures en maçonnerie - Etaiement des voiles et poteaux - Etaiement des linteaux, portes, arc , ….	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 5	CONTROLE ET SUIVI DE L'EXECUTION DES TRAVAUX

MODULE : 18	Contrôler les matériaux et l'exécution des ouvrages

Durée de la formation :	Théorie 20 h	Pratique 10 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
18.1	**Contrôler les constituants des ouvrages**	• Identifier les méthodes de contrôle des matériaux de construction • Identifier les caractéristiques et l'utilisation des produits de réparation.	▪ les méthodes de contrôle des matériaux de construction ▪ les caractéristiques et l'utilisation des produits de réparation	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

18.2	**Contrôler l'exécution des travaux de réparation**	• Identifier les méthodes de contrôlede réparation des ouvrages en bétons ; • Identifier les méthodes de contrôledes mortiers ; • Identifier les techniques de confection et mise en œuvredes produits de réparations. • Identifier les méthodes de contrôle de mise en œuvre	▪ Béton : - Mise en œuvre du béton : - Formulation du béton - L'approvisionnement du béton - La mise en place du béton **1)** Préparation des éléments **2)** Le déversement du béton - Le serrage du béton - Les moyens de serrage - La vibration interne - La vibration externe - Le surfaçage du béton - La protection du béton - La cure du béton - Les essais sur béton frais et durcis : - Principe d'échantillonnage - Mesure de la consistance du béton « cône d'Abrams » - Mesure de la teneur en Air - Essai d'étalement - Confection des éprouvettes - Essais de compressions - Carottage. ▪ Mortier : - Mise en œuvre du mortier : - Formulation du mortier - La mise en place du mortier ▪ Produits de réparations : « technique de mise en œuvre) - Coulis d'injection - Résines - Pates de cachetage - Primaire d'accrochage	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 19	Etablir les documents de suivi

Durée de la formation :		Théorie 20 h	Pratique 10 h	
N°	**Sous compétences professionnelles**	**Activités professionnelles à exécuter**	**Savoirs théoriques nécessaires**	
			Techniques / technologie	**Mathématique, Physique, Chimie professionnelle**
19.1	**Etablir les procès-verbaux des visites de chantier**	• Identifier les types de procès-verbaux • Identifier la structure d'un procès-verbal	▪ les types de procès-verbaux ▪ la structure d'un procès-verbal	
19.2	**Contrôler l'avancement des travaux**	• Lire et interpréter un planning • Elaborer un d'état d'avancement	▪ Elaboration des plannings d'avancement des travaux : - Réseau PERT : - Présentation du PERT : Activité, évènement et réseaux - Calcul du temps aux plus tôt et plus tard - Détermination du chemin critique - Représentation graphique du planning d'avancement des travaux - Planning à barres GANTT : - Principe de diagramme à barres GANTT - Les avantages du planning GANTT - Les inconvénients du planning GANTT - Représentation graphique du planning d'avancement des travaux	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

19.3	**Etablir les attachements**	• Identifier les méthodes de quantification des travaux réalisés • Identifier le cadre règlementaire les attachements	▪ Les méthodes de quantification des travaux réalisés ▪ Attachements : - Cadre réglementaire des attachements - Mise en forme - La période - L'intervenant	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 4	Formation complémentaire

MODULE : 20	Communiquer oralement et par écrit

Durée de la formation 10 H	Théorie 06 h	Pratique 4 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
20.1	**Elaborer un document professionnel.**	• Rédiger une demande • Rédiger un rapport • Rédiger un procès verbal. • Rédiger des correspondances • Remplir les bons de commandes	▪ Expression écrite (rédaction des textes à Caractère professionnel : - Demandes - Rapports - Procès verbaux. - Faire des correspondances - Les bons de commandes	
20.2	**S'exprimer oralement lors d'échanges simples courants et professionnels.**	• S'exprimer oralement • Conduiredes réunions • Conduire des séminaires.	▪ Expression orale ▪ Conduite de réunions ▪ Conduite de séminaires.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 21	Appliquer les notions de base en organisation et gestion del'entrepriseet l'esprit entrepreneurial

Durée de la formation	Théorie 22 h	Pratique 10 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
21.1	**Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles de l'entreprise et les taches y afférentes**	• Identifier les différentes organisations de l'entreprise : - Types d'entreprise - Structures hiérarchiques - Structures fonctionnaires • Identifierles fonctions essentielles : - La fonction gestion et ses tâches essentielles - La fonction financière et ses tâches principales - La fonction production - La fonction commerciale	▪ Lesstatutsd'entreprise (EPE, SPA, SARL, EURL, etc.) ▪ Lacomposanted'uneentreprise (organigramme, ressource humaine, équipements…) ▪ Bilanfinancier, rendement ▪ Règlementintérieurd'uneentreprise	
21.2	**Identifierlesnotionsde basede l'offreetla demande, de la rentabilitéetdela facturation**	• Identifier lesnotionsde base sur les coûtsde revient, le rendementd'une maind'œuvre qualifiée (tempsunitaire) • Définir lesprincipeset la fonctionde régulationdu marché sur le coûtdes bienset servicesproposés • Rédiger et établir une facturée lesdémarchesde recouvrement	▪ Cheminementdebasesurlecalcul durendementd'unemaind'œuvre (tauxhoraire) ▪ Barèmedesprixenvigueurrelatif auxprestationsdeservice	
21.3	**Développerlesnotions debased'une approche entrepreneuriale**	• Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché • Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux • Distinguer les différentes fonctions et leur interaction en matière de produit, de prix, de marché et de promotion	▪ Développement des notions et principes de satisfaction des besoins du client ▪ Expliquement des avantages des produits novateurs ▪ Présentation des principes de base de la liaison: Produit-Prix et Promotion	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
21.4	**Développerles principesdebasepour uneautoévaluationde sescapacités professionnelles**	• Identifier les exigences de la fonction « entreprenariat » • Définir les compétences essentielles de cette fonction telles que l'expérience professionnelle approfondie et la maîtrise du métier • Mesurer ses capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet • Définir les atouts nécessaires à un Entrepreneur pour réussir son projet	▪ Présentation des règles élémentaires pour monter et réaliser un projet réussi ▪ Présentation des atouts et les motivations nécessaires à un Promoteur de projet	
21.5	**Identifierles règlesdegestionde la matière premièreetdela pièce derechange**	• Définir les différents composants • S'informer sur les techniques de gestion Identifier les outils de gestion • S'informer sur les procédures d'entrée et de sortie des produits du magasin • Définir les techniques de rangement et d'entreposage sur différents types de support et de rayonnage	▪ Présentation des différents modèles d'outils de gestion: -Fiched'inventaire -Bond'entrée -Bon desortie -Bondecommande -Bonde livraison ▪ Démonstration des techniques d'approvisionnement du magasin ▪ Présentation des différents modèles de support et rayonnage de rangement	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE: 22	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

Durée de la formation :	Théorie 12 h	Pratique 08 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
22.1	**Elaborer un curriculum vitae (CV)**	• S'informer sur les avantages d'un CV bien élaboré et de son utilisation • Identifier la structure et le rôle d'un Curriculumvitae (CV) • Décrire les composants avec précisions : Identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualités personnelles, etc.	▪ Modèle de rédaction d'un curriculum vitae ▪ Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV	
22.2	**Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)**	• Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date) • Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : références de formation, expériences, présentation, âge, etc. • Formuler et personnaliser la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement	▪ Modèle de rédaction de la demande d'emploi ▪ Appliquer les techniques de communication	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
22.3	**Préparer et réussir un entretien d'embauche**	• Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche • Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoise au moment de l'entrevue • Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts • Rechercherdes informations sur : - L'entreprise : sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives - Le futur métier envisagé : ses exigences et les conditions de son exercice	▪ Application des simulations	
22.4	**Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi**	• Identifier les structures du Service public chargé de l'emploi • Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi • Rechercher les informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifiée • Rechercher les informations sur le dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'état	▪ Présentation du service public chargé de l'emploi : localisation et missions (ANEM-ALEM, la commune, etc.) ▪ Informations sur le tissu économique de la région et de la localité ▪ Présentation du dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'état : DIPJ-ANSEJ-ANGEM etc.	

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

4.6. Curriculum et plan de formation

de l'entreprise formatrice

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 2	IDENTIFICATION DU BATIMENT DANS SON ENVIRONNEMENT

MODULE : 9	Identifier le site et l'orientation du bâtiment

Durée de formation	150Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
9.1	**Déterminer l'orientation du bâtiment**	• Lire et interpréter le plan masse et le plan de situation • Situer le bâtiment par rapport à ses quatre points cardinaux • Situer le bâtiment par rapport aux vents • Situer le bâtiment par rapport à l'ensoleillement								
9.2	**Déterminer la nature du sol et la morphologie du terrain**	• Lire et interpréter le plan masse • Déterminer les formes du terrain • Lire et interpréter les cartes géomorphologiques • Reconnaitre les types de sol • Détecter la présence d'eau dans le sol								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 10	Recueillir les informations préexistantes du bâtiment

Durée de formation	200 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
10.1	**Identifier les intervenants de l'acte à bâtir**	• Choisir les acteurs de l'acte bâtir : • Choisir les organismes de gestion immobilière • Choisir les organes de la copropriété								
10.2	**Exploiter les documents techniques**	• Lire et interpréter le carnet d'identité du bâtiment • Lire et interpréter le carnet d'entretien du bâtiment : • Lire et interpréter le carnet de santé								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 11	Classer l'architecture du bâtimentdans son environnement
Durée de formation	174 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
11.1	**Classer l'architecture du bâtiment**	• Déterminer l'architecture algérienne • Classer les plans du bâtiment dans sa typologie • Classer le traitement des façades dans sa typologie								
11.2	**Classer le bâtiment bans son environnement**	• Déterminer la localisation et desserte du bâtiment • Déterminer l'implantation et volume du bâtiment								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 3	ETABLISSEMENT DE L'ETAT DES LIEUX

MODULE : 12	Réaliser les relevés du bâtiment existant
Durée de formation	317 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
12.1	**Dessiner à main levé les différentes vues du bâtiment**	• Réaliser les plans ; • Réaliser les coupes ; • Réaliser les façades ; • Réaliser les détails ; • Réaliser les perspectives								
12.2	**Effectuer et vérifier la prise de mesures**	• Coter les plans extérieurement ; • Coter les plans intérieurement ; • Situerles niveaux								
12.3	**Effectuer les prises de vue photographiques et cinématographiques**	• Effectuer des prises photographiques ; • Effectuer des prises cinématographiques								
12.4	**Mettre en net le relevé du bâtiment existant**	• Réaliser les plans d'architecture ; • Réaliser les plans d'aménagement ; • Réaliser les plans des différents réseaux intérieurs								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 13	Identifier le système de construction de bâtiment
Durée de formation	331 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
13.1	**Identifier les systèmes de construction en béton armé**	• Reconnaitre le système de contreventement • Déterminer les éléments du système								
13.2	**Identifier le système mur porteur**	• Réaliser un inventaire des éléments du plancher • Déterminer les éléments porteurs (murs et fondations)								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 14	Identifier les matériaux utilisés et les techniques de construction
Durée de formation	350 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
14.1	**Identifier les matériaux utilisés**	• Déterminer les principales propriétés des matériaux de base • Déterminer les principales propriétés des matériaux produits ou composites • Déterminer les principales propriétés des matériaux de protection								
14.2	**Identifier les techniques de construction**	• Appliquer les techniques de réalisation des ouvrages en béton armé • Appliquer les techniques de réalisation des ouvrages en maçonnerie								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 4	ETABLISSEMENT D'UN DIAGNOSTIC GENERAL (PRE-DIAGNOSTIC)

MODULE : 15	Identifier et relever les désordres dans le bâtiment
Durée de formation	414 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
15.1	**Identifier et relever les désordres dans le béton armé**	• Relever les désordres dans le béton armé • Etablir le descriptif des désordres								
15.1	**Identifier et relever les désordres dans la maçonnerie**	• Relever les désordres dans la maçonnerie • Etablir le descriptif des désordres								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 16	Identifier les techniques de réhabilitation de l'habitat

Durée de formation	379 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
16.1	**Identifier les techniques de réhabilitation de béton armé**	• Appliquer les techniques de réparation du béton (matériau) • Appliquer les techniques de renforcement et réparation des structures en béton								
16.2	**Identifier les techniques de réhabilitation de maçonnerie**	• Appliquer les techniques de lutte contre l'humidité. • Appliquer les techniques de réparation et renforcement des maçonneries								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 17	Etablir les pièces graphiques de réhabilitation du bâtiment

Durée de formation	120Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
17.1	• Etablir les plans d'exécution	• Réaliser les plans de fondation • Réaliser Plans des niveaux • Réaliser les plans de coupes • Réaliser les plans de façades								
17.2	• Etablir les plans de détails	• Réaliser les plans Semelles de détail des ouvrages en béton arme. • Réaliser le détail des ouvrages en maçonnerie								
17.3	• Etablir les plans d'étaiement	• Réaliser les Etaiements vertical • Réaliser les Etaiements horizontal								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

CHAMP D'ACTIVITE 5	CONTROLE ET SUIVI DE L'EXECUTION DES TRAVAUX

MODULE : 18	Contrôler les matériaux et l'exécution des ouvrages
Durée de formation	250 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
18.1	**Contrôler les matériaux constituants des ouvrages**	• déterminer les matériaux des ouvrages • Vérifier la conformité des matériaux								
18.2	**Contrôler l'exécution des travaux de réparation**	• Réaliser les ouvragesen bétons • Réaliser les mortiers • Confection et mise en œuvredes produits de réparations • Vérifier la conformité des travaux .								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

MODULE : 19	Etablir les documents de suivi
Durée de formation	179 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum à confirmer par une croix (X) (2)		Appréciation de l'apprenti (2)					
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
19.1	**Etablir les procès-verbaux des visites de chantier**	• Etablir les procès-verbaux des visites de chantier • Etablir les procès-verbaux de réunion • Etablir les procès-verbaux de réception								
19.2	**Contrôler l'avancement des travaux**	• Vérifier l'avancement des travaux ; • Mettre à jour le planning								
19.3	**Etablir les attachements**	• Quantifier les travaux réalisés • Dresser les attachements								

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

1. Grille de notation et d'évaluation des compétences professionnelles

Degrés	Signification	Mentions	Notes
1	Une performance correspondant aux exigences d'une manière **exceptionnelle**	excellent	**moins de 20 – 18**
2	Une performance correspondant **très bien** aux exigences	très bien	**moins de 18 - 15**
3	Une performance correspondant entièrement bien aux exigences	bien	**moins de 15 - 12**
4	Une performance correspondant **assez bien** aux exigences	assez bien (moyen)	**moins de 12 - 10**
5	Une performance caractérisée par des **insuffisances et qui ne répond pas aux exigences**, mais qui relève des connaissances de base permettant de corriger les insuffisances dans un délai relativement court	insuffisant	**moins de 10 - 6**
6	Une performance qui **ne correspond pas aux exigences.** Les connaissances de base sont si **incomplètes que les insuffisances ne peuvent pas être corrigées** dans un délai relativement court	très insuffisant	**moins de 6 - 0**

2. Grille d'évaluation des qualités personnelles et comportementales

Evaluation en rapport avec la grille de notation						
Indicateurs Critères	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**
	moins de de 20 – 18	**moins de 18 – 15**	**moins de 15 - 12**	**moins de 12 - 10**	**moins de 10 - 6**	**moins de 6 – 0**
Intérêt au travail	Intérêt soutenu	Intérêt appréciable	Intérêt moyen	Intérêt insuffisant	Peu d'intérêt	Sans intérêt
Esprit d'initiative	Sans élevé d'initiative	Initiative remarquée	Initiative ponctuelle	Initiative limitée	Initiative très limitée	Sans initiative
Organisation et hygiène	Très bonne organisation et hygiène	Organisé et soigneux	Ordre et hygiène moyens	Ordre et hygiène insuffisants	Peu ordonné	Sans ordre ni hygiène
Comportement et sociabilité	Exemplaire	Correct	Acceptable	Insuffisant	Caractériel et peu ouvert	Négligé et individuel
Ponctualité et assiduité	Très ponctuel et assidu	Retards et absences très rares	Retards et absences rares	Retards et absences notables	Retards et absences répétées	Retards et absences fréquents

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

5- Mise en œuvre du programme de formation : Organisation Pédagogique et évaluation des compétences

5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.
tasinagro'Lion pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en œuvre‹ est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.
L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.
L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage

5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de rentrée en apprentissage pour les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation
Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser **deux (02) rentrées en apprentissage par an** à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3eme rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

(2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :
Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles.

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser **un groupe pour une spécialité** à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant ;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser **un groupe pour une spécialité** au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning ») ;
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser **un groupe pour une famille de métiers** en respectant le même niveau de formation.

(3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

5.2.2. Organisation et déroulement de la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (Voir 4.5)

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour un période donné à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indique par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (Voir 4.4) doit être respecté de manière à assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique.Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (Voir 5.3).

La FTTC doit être assurés par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier / spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ».Cette formation de base est destinée à doter à l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et /ou de chaque région ou localité.

5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreunal, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreunal, visant l'auto emploi et le montage de petits projets ;

- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau internes d'autre part.

- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle à travers les techniques de rechercher d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers / spécialités intégrant l'initiation à l'utilisation De l'outil informatique au niveau du champ N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation Complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (Voir 4.6), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

Cette formation constitue une partie une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialités en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (Voir 4.6.)

5.4. Suivi et évaluation des compétences

5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport- modèle « **fiche de visite** ». Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associes à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des taches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus se formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et taches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologique de formation professionnelle par apprentissage.

WWW.DZPEN.COM قلم الجزائر

5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent surle programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la **grille de notation et d'évaluation** donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ».Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre incluse la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

(1) Organisation et épreuves de l'EFA

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'établissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutes, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmises sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation sont faites par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

(2) Le jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats)
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précises par l'administration de la formation professionnelle voie réglementaire.

WWW.DZPEN.COM | قلم الجزائر